

TRANSPORTS, MOBILITÉS ET ESPACES URBAINS

SECOND THÈME - ESPACES URBAINS : ACTEURS ET ENJEUX

SOMMAIRE

<i>Référence au programme</i>	2
Contribution au programme de cycle	3
<i>Thème d'étude :</i>	3
Enjeux et finalités problématisés	3
Articulation avec le thème 1	4
<i>Démarche d'étude :</i>	4
Orientations pour la mise en œuvre	4
Articulation des différentes composantes (Notions et mots-clés/Repères/Capacités)	5
Pistes de mise en œuvre des capacités	5
Place du numérique	6
<i>Contributions du thème aux approches pluridisciplinaires :</i>	6
<i>Écueils à éviter :</i>	6
<i>Pour aller plus loin :</i>	7
Bibliographie :	7
Sitographie :	7

Référence au programme

Second thème : Espaces urbains : acteurs et enjeux

- Le territoire français est marqué par la prédominance de Paris, capitale politique, économique et culturelle, et des métropoles dans les régions. Des formes de spécialisations territoriales et des aménagements spécifiques se développent : quartiers d'affaires, technopôles, aéroports et espaces portuaires notamment.
- Les communes périurbaines connaissent les plus fortes croissances démographiques et sont confrontées à des enjeux d'aménagement.
- Plus de la moitié de la population française vit dans les villes petites et moyennes (de moins de 100 000 habitants). Celles-ci sont confrontées à des problématiques de mobilité et de développement spécifiques. Les dynamiques des villes moyennes dépendent de l'évolution de leur démographie, de l'emploi, du niveau de pauvreté, de l'offre éducative, du taux d'insertion des jeunes..., ainsi que de leur appartenance éventuelle à un réseau de villes sur un territoire plus ou moins développé au plan économique. Aujourd'hui, les formes de coopération entre villes se développent sous diverses formes : mise en réseau, prise en charge et services partagés, intercommunalités.
- Les acteurs (élus, représentants de l'État, entreprises, associations, citoyens...) des villes moyennes cherchent à maintenir ou développer une activité économique et à garantir, selon la situation, l'existence de services publics adaptés.
- Dans le même temps, les acteurs, publics et privés, prennent en compte, de manière croissante, les enjeux de la transition et des objectifs du développement durable.

Notions et mots-clés :

métropole, périurbanisation, réseaux de villes, intercommunalités et « communautés de communes ».

Capacités travaillées :

- Décrire et expliquer le paysage urbain du quartier d'affaires d'une métropole (à partir d'images)
- Compléter le croquis d'un paysage périurbain (lotissement, ZAC, échangeur).
- Identifier les principaux acteurs d'un territoire.
- Identifier les différents services présents dans la ville de proximité.
- À partir d'un exemple d'action intercommunale, montrer la coopération et la complémentarité des acteurs.
- Connaître et comprendre les objectifs du développement durable tels que définis par l'UNESCO.

Repères : (en italiques, les repères du collège)

- La ville de proximité du lycée ou du centre de formation et le réseau des villes environnantes.*
- Les principales aires urbaines françaises.*
- Des exemples d'aires urbaines dynamiques, de métropoles et d'espaces productifs insérés dans la mondialisation.*
- Paris, ville mondiale.*
- Le nom de deux quartiers d'affaires de deux métropoles françaises.
- Trois villes moyennes de la région de l'établissement ou du centre de formation.
- Un exemple d'intercommunalité dans l'espace de proximité de l'élève.

↔ Lien avec l'EMC : « **Devenir citoyen, de l'École à la société** » (thème : « Être citoyen »).

Retrouvez éduscol sur



Contribution au programme de cycle

Dans le programme de géographie en CAP, le thème « espaces urbains : acteurs et enjeux » invite à étudier la structure et les principales dynamiques des territoires urbains qui organisent l'espace français : prédominance et polarisation de Paris, métropolisation, périurbanisation et renouvellement des villes petites et moyennes.

Ce thème apporte les connaissances, capacités, repères, notions et mots-clés pour répondre à la partie « mobilités et transports ». Il est aussi en lien avec le programme d'Histoire qui s'intéresse à la construction de la République en France puisque l'on travaille aussi sur les enjeux liés à la présence des services publics, notamment dans les petites et moyennes villes. Il s'agit de donner à l'élève de CAP, futur citoyen, la connaissance et la compréhension des dynamiques spatiales du territoire national.

Thème d'étude :

Enjeux et finalités problématisés

On s'interrogera, sur la manière dont, en France, les politiques et les opérations d'aménagement des territoires s'adaptent, à différentes échelles, aux évolutions du peuplement et des activités économiques dans le cadre de la mondialisation ainsi qu'aux enjeux du développement durable tels que définis par l'ONU.

En effet, la population des aires urbaines est confrontée à des problématiques spécifiques : les aires urbaines, organisées en réseaux, s'étalent et leurs habitants effectuent des mobilités croissantes. Cela a des répercussions sur l'évolution démographique et économique de certains territoires, par exemple les communes périurbaines qui sont en forte croissance alors que les communes de banlieue se recomposent. Le processus de périurbanisation concerne toutes les aires urbaines. Les villes petites et moyennes connaissent des évolutions contrastées bien qu'elles soient le cadre de vie de la moitié de la population urbaine française. Les organisations administratives (réseaux de villes, intercommunalités et communautés de communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines) sont repensées (loi MAPTAM de 2014, loi NoTRé de 2015¹) pour répondre aux nouveaux défis (réseaux de transports, mutualisation de services publics par exemple).

Les capacités travaillées par les élèves s'articulent autour d'un raisonnement géographique multiscalaire afin de faire comprendre comment les acteurs de l'aménagement d'un territoire obéissent à des logiques plurielles et complexes. Les espaces productifs sont en constante évolution dans le cadre de la tertiarisation de l'économie et de la mondialisation. Pour appréhender les espaces urbains, le professeur partira de questions relatives au quotidien des élèves avant d'étudier, à plus petite échelle, leurs dynamiques et leurs enjeux (de l'échelle locale à l'échelle nationale).

1. La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRE. Ces lois ne sont pas à aborder avec les élèves, de même qu'il n'est pas nécessaire d'étudier l'ensemble des organisations administratives.

Articulation avec le thème 1

Dans le thème 1, l'élève a étudié les mobilités, les transports et leurs enjeux. Les réseaux de transport peuvent s'inscrire dans des réseaux de villes dans le cadre de l'intercommunalité et sont au cœur des enjeux d'aménagement. Les acteurs sont multiples que ce soient les citoyens-usagers, les acteurs publics et privés (entreprises de transport, agglomération et autorités publiques, etc.). La question des mobilités est associée à celle des enjeux du développement des territoires périurbains (la question de l'accessibilité par exemple). La capacité à travailler « Raconter à l'écrit ou à l'oral la mobilité au quotidien d'un habitant du territoire de proximité de l'élève (repérer les différents types de transports et les durées de déplacement) » a permis d'introduire les acteurs. Dans le second thème, la capacité « identifier les services de la ville de proximité » fait également appel à l'expérience individuelle de l'élève. Les deux thèmes se complètent.

Démarche d'étude :

Orientations pour la mise en œuvre

Au regard du temps imparti pour traiter ce thème, il est nécessaire d'équilibrer ses différentes composantes (métropolisation, périurbanisation, aménagement et services) pour pouvoir aborder l'ensemble des notions, repères et capacités à travailler. Les trois composantes doivent être articulées.

Il n'y a pas d'ordre pour traiter les différents points, le professeur est libre de son organisation. Il peut choisir d'entrer par la ville de proximité ou présenter une carte des aires urbaines et de leur évolution récente. L'entrée par les dynamiques urbaines conduit au constat suivant :

- un territoire à la forte empreinte urbaine, polarisé par Paris, capitale et métropole mondiale (dont le professeur étudiera le paysage d'un quartier d'affaires comme celui de La Défense) ;
- une forte urbanisation mais des rythmes contrastés : les grandes aires urbaines, plus accessibles et mieux reliées à la capitale et aux réseaux mondiaux, sont renforcées au détriment des petites et moyennes aires urbaines, ainsi que des campagnes isolées. Ces contrastes sont au cœur des enjeux d'aménagement.

Le professeur peut ensuite choisir de travailler sur les enjeux d'aménagement d'un territoire périurbain ou d'une intercommunalité : il s'agit de mettre en évidence le rôle des différents acteurs en étudiant un enjeu d'aménagement, qu'il s'agisse de l'accès aux transports, des services de proximité, de l'offre éducative. Un nombre restreint d'images, témoignages, infographies, cartes et outils numériques peut être mobilisé et analysé afin d'identifier les acteurs et de comprendre leurs points de vue. Cela permet également de travailler par exemple la capacité à identifier les acteurs d'un territoire ou à décrire et expliquer un paysage.

Il est possible également de varier les modalités pédagogiques : sortie terrain, entretien avec des responsables locaux, jeu de rôles (la reconstitution d'un conseil municipal par exemple) toujours dans le but d'identifier les enjeux d'aménagement, les acteurs impliqués et les retombées (attendues et/ou réelles) des aménagements. Une sortie terrain peut être un support pour la réalisation d'un croquis sur un paysage périurbain ou d'un croquis sur un aménagement (ZAC, échangeur, lotissement...). Il peut être également réalisé en consultant le site [Géoimage](#) ou le [géoportail de l'IGN](#) qui permet de travailler les images satellites comme le montre l'exemple de [l'Odysseum de Montpellier](#).

L'évaluation finale portera sur les notions et mots-clés, sur les capacités et les repères au programme. En classe de CAP, une attention particulière sera portée à l'utilisation du vocabulaire spécifique (métropole, périurbanisation, intercommunalités...) et à la maîtrise des repères. Sur ce dernier point, des cartes « muettes » sont des supports à privilégier.

De même, l'évaluation peut se faire à l'écrit et/ou à l'oral pour restituer l'argumentation d'un acteur ou développer une contre-argumentation.

Si le territoire de proximité de l'élève est un support de travail intéressant, des territoires plus éloignés voire inconnus doivent être introduits afin de mesurer la capacité des élèves à remobiliser des connaissances (notions, repères) et des capacités (identifier, décrire, expliquer, etc.).

Articulation des différentes composantes (Notions et mots-clés/Repères/Capacités)

Dans chaque séance, il est possible d'aborder différentes composantes du programme, une capacité travaillée peut permettre d'aborder des repères et des notions clés.

En effet, en menant, par exemple, une étude sur une ville petite ou moyenne, le professeur peut faire travailler les repères concernant les aires urbaines (vus en 3^e dans le thème 1 de géographie et consolidés en CAP), les capacités liées à l'identification des spécificités de ces territoires (à partir de paysages par exemple) et à leurs relations avec les autres aires urbaines ou encore la prise en compte par les acteurs des objectifs du développement durable. Le temps imparti ne permet pas de multiplier les exemples ou les études de cas si bien que celui ou celle que le professeur aura choisi doit permettre l'illustration ou la mise en perspective de dynamiques urbaines nationales.

Pistes de mise en œuvre des capacités

Les capacités travaillées en CAP sont à la fois une consolidation de celles qui ont été travaillées au collège (notamment en 3^e) et une préparation à une éventuelle poursuite d'étude en baccalauréat professionnel.

Dans le cadre de ce thème, pour la capacité travaillée « identifier les principaux acteurs d'un territoire », il est important de faire comprendre les rôles, la multiplicité et la complémentarité des différents types d'acteurs. Les élèves pourront ainsi cerner ce que sont les choix politiques d'aménagement d'un territoire (objectifs recherchés, modalités de mise en œuvre) et l'existence éventuelle de conflits d'usage. Cette notion a d'ailleurs été travaillée en 3^e dans le cadre du thème « **Les dynamiques territoriales de la France contemporaine** ». Le professeur pourra avoir recours à la construction d'une carte mentale avec les élèves (de nombreux logiciels libres existent) pour faire émerger les interactions (conflits et complémentarités) entre les acteurs dans des domaines multiples (social, économique, politique...) sur un territoire donné.

Pour travailler la capacité « Compléter ou réaliser le croquis d'un aménagement », les possibilités sont également nombreuses. Par exemple, le site [Géoimage](#) en lien avec le CNES offre des photos aériennes accompagnées de leurs analyses commentées. Le professeur peut ainsi sélectionner un territoire et faire repérer les aménagements réalisés (axes de communication, type de bâti). Les commentaires qui accompagnent les images peuvent également être un support de travail.

La diversité des exemples en France dans le dossier « [Villes et croissance urbaine dans le monde](#) » offre des possibilités multiples, d'un petit pôle urbain comme Autun à Paris, ville-capitale et ville mondiale.

Place du numérique

Les images satellites en très haute définition renouvellent les analyses géographiques et permettent si elles sont comparées dans le temps de visualiser l'organisation territoriale et ses évolutions afin d'esquisser et comprendre les dynamiques urbaines. Les ressources numériques accessibles gratuitement comme [Géoimage](#) et [Géoportail](#) fournissent un éventail de possibilités adaptables au profil des élèves de CAP.

Le dossier intitulé « [Orly : les enjeux d'un espace périurbain au territoire saturé](#) » propose un exemple complet de démarche d'analyse. Une focalisation sur l'aménagement de l'aéroport et de son impact sur le territoire proche apparaît comme pertinente pour des élèves de CAP. Dans cette perspective, il peut être intéressant de poursuivre la réflexion menée dans le cadre de ce thème (en relation avec la spécialité du CAP) vers une réflexion des élèves sur les liens entre étalement urbain et risques notamment avec les ressources documentaires que propose [l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires](#).

De même, le dossier sur « [Nantes, une métropole du grand-ouest la recherche d'un nouveau modèle de ville](#) » offre un exemple des transformations urbaines (quartiers centraux, extension du périurbain).

Contributions du thème aux approches pluridisciplinaires :

Ce thème s'inscrit pleinement dans l'éducation au développement durable avec la question des mobilités dans les espaces périurbains, en faisant attention à ne pas dresser un portrait uniquement négatif de la situation.

L'EMC et le thème « devenir citoyen » sont également présents avec la notion d'engagement (point de vue d'un acteur). Le recours à des démarches pédagogiques actives en géographie est de nature à faciliter l'implication des élèves : étude du territoire de proximité de l'élève, sorties terrain, jeu de rôles.

Ce thème peut enfin contribuer à l'EAC : les projets d'espaces urbains végétalisés (murs végétaux...) et d'axes de transports pensés pour répondre aux enjeux actuels comportent une dimension artistique. De même, la mise en valeur du patrimoine local et l'accès à la culture constituent des enjeux pour les habitants des espaces périurbains comme pour ceux des villes petites et moyennes.

Écueils à éviter :

- Juxtaposer les séances et travailler une capacité par séance sans les articuler.
- Déséquilibrer le temps de traitement des différentes parties.
- Mener des études « hors-sol » ne prenant pas appui sur le quotidien des élèves.

Pour aller plus loin :

Bibliographie :

- LIBOUREL Éloïse, *Géographie de la France*, Armand Colin 2017 (chapitres 3 et 4) ;
- « Les campagnes sont de retour », *Alternatives Économiques* « Les Dossiers », n° 16, décembre 2018 ;
- DORIER Élisabeth, LECOQUIERRE Marion, « L'urbanisation du monde », *La Documentation photographique*, n° 8125, La Documentation française - Septembre - Octobre 2018 ;
- POULOT Monique, LEGOUY François, « Les espaces ruraux en France », *La Documentation photographique* n°8131, CNRS Éditions, Septembre-Octobre 2019, (article : « Le périurbain : du rural ou pas ? », pp 22-23).

Sitographie :

- [La ville durable, une notion en débat](#), Géoconfluences, novembre 2018 ;
- [La périurbanisation, une notion en débat](#), Géoconfluences, mars 2018 ;
- Le site de l'INSEE notamment le dossier « [Statistiques et études](#) » ;
- « [Quel équilibre entre les territoires urbains et ruraux ?](#) », Étude flash du CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires), août 2018 ;
- Le lexique en ligne de [Géoconfluences](#), le site [Hypergéogé](#) (comme les dictionnaires de géographie) constituent des outils quotidiens de travail pour le professeur.

Retrouvez éduscol sur

